

Procès-Verbal du CA du C.C.A.S
Mardi 10 février 2026 à 18h30 salle Brouès

PRÉSIDENT DE SÉANCE	Mohamed Boudjellaba , président du C.C.A.S
SECRÉTAIRE	Bérengère Monnet, directrice du C.C.A.S
DESTINATAIRE (S)	Membres du CA du C.C.A.S
PRESENTS :	Membres élus : Dalila Allali, Françoise Batut, Mohamed Boudjellaba, Nabih Laouadi, Florence Meridji, Delphine Paillot, Martine Sylvestre Membres représentant d'association : Pierrette Chevrot (Givors-Gavanané), Brigitte Jannot (CFDT retraités), Damien Pellat (Hestia), Michelle Serveton (Restos du cœur)
EXCUSES :	Dalila Boughouiche (ADPEP 69), Françoise Monchanin (Le Mas), Xavier Rebeche (ARHM), Sabine Ruton.
ABSENTS	Jean-Yves Caballero, Aurèle Larchez (Centres sociaux Givors)
PROCURATIONS	Dalila Boughouiche à Martine Sylvestre Françoise Monchanin à Florence Meridji Xavier Rebeche à Nabih Laouadi Sabine Ruton à Delphine Paillot
QUORUM	Quorum atteint avec 11 membres présents.

INTRODUCTION PAR LE PRESIDENT DE SEANCE

Appréciation du Quorum

Présentation de l'ordre du jour de la séance

COMPTE-RENDU DU DERNIER CONSEIL D'ADMINISTRATION

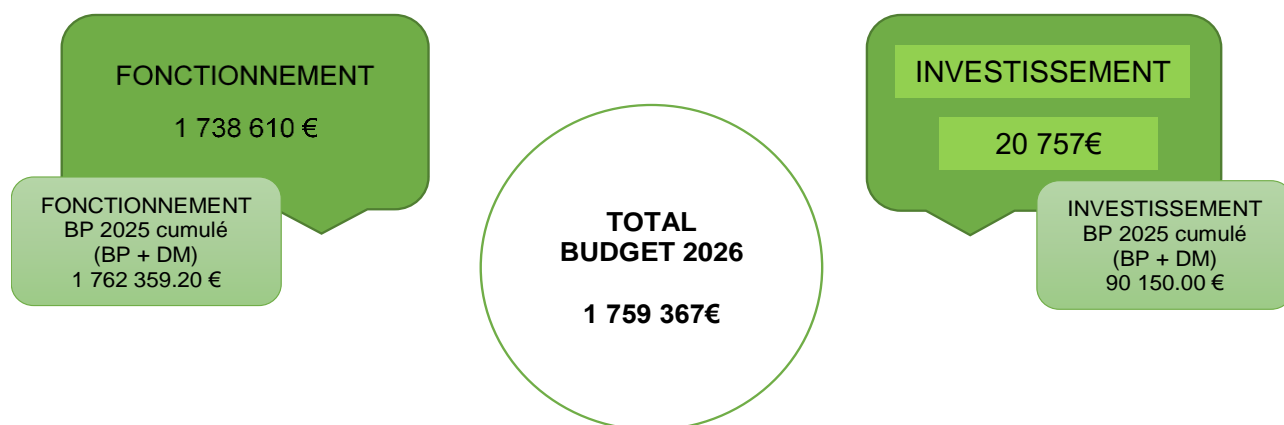
Adoption du compte-rendu du dernier Conseil d'Administration du 16 décembre 2025 à l'unanimité des suffrages exprimés (15 voix).

DELIBERATIONS SOUMISES AU VOTE :

1/ BUDGET PRIMITIF 2026

Monsieur le Président présente la délibération et le rapport du BP 2026.

Equilibre du budget :



Dans un contexte d'année électorale, le BP 2026 est présenté au vote en février 2026 et le Compte administratif 2025 le sera en juin 2026.

Les excédents reportés tant en fonctionnement qu'en investissement ne pourront être intégrés au BP 2026, qu'après l'adoption du CA 2025. Ils n'apparaissent donc pas dans le BP présenté.

L'objectif est de contenir les dépenses et maintenir le niveau de recettes, pour continuer à soutenir les Givordins les plus fragiles/précaires:

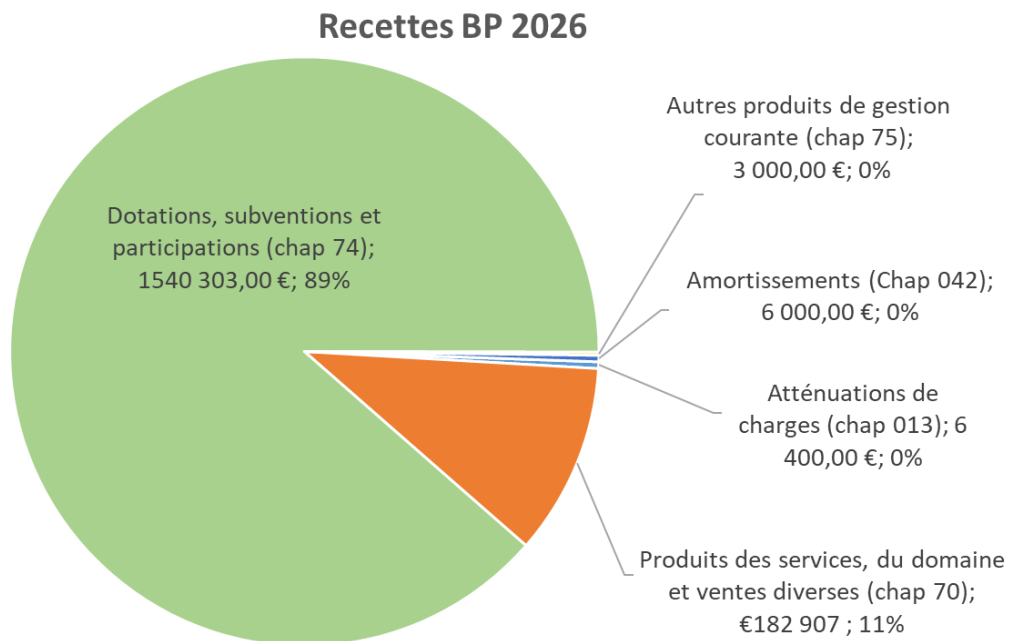
- Malgré des hausses de coûts
- Sous réserve des possibilités de financements des partenaires et des orientations nationales

Orientations :

- Dépenses à caractère général :
 - Intégration dépenses liées au personnel: Remplacements agents services portage et restauration par un prestataire, formation, frais de mission, etc...
 - Augmentation des cotisations d'assurance et transfert de celle liée aux véhicules sur budget CCAS (auparavant sur budget ville)
 - Une réflexion sera menée sur les possibilités d'ouverture des repas du dimanche au service de portage sénior.
- Dépenses de personnel : Maintien de l'enveloppe au même niveau qu'au BP 2025 avec:
 - Une augmentation des cotisations employeurs (CNRACL, assurance...)
 - Une amélioration des avantages sociaux des agents (hausse participation employeur sur prévoyance et mutuelle)
 - Une poursuite des actions pluriannuelles en matière RH:, prévention de l'absentéisme, égalité femmes-hommes etc...
- Autres charges de gestion courante:

- Maintien de l'enveloppe globale dédiée aux associations
- Prise en charge financière de la coordination du Tiers Lieu Santé
- Maintien du montant des aides financières et alimentaires individuelles pour soutenir les Givordins les plus fragiles
- Investissement:
 - Investissements courants (matériel informatique, remplacements matériels défectueux...)
 - Pas de recours à l'emprunt envisagé
 - Le Budget Prévisionnel d'investissement 2026 est constitué des dotations aux amortissements, et des recettes de FCTVA.
 - Les locaux du CCAS étant propriété de la ville, les éventuels travaux sont intégrés au budget de la commune.

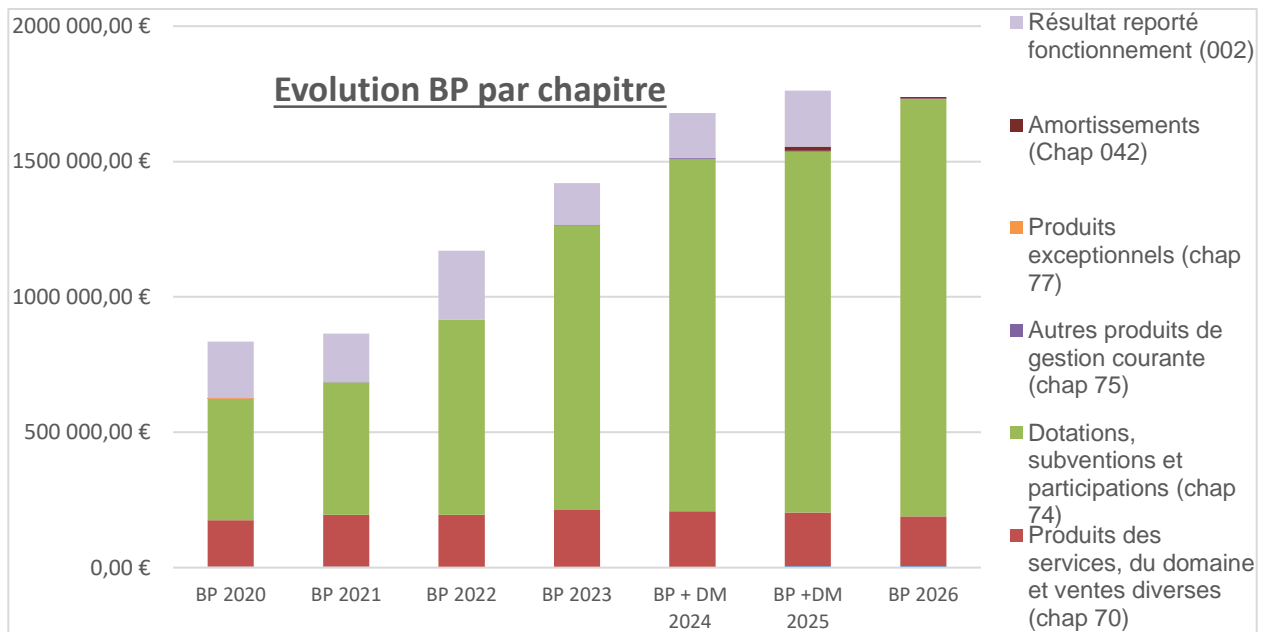
Recettes de fonctionnement



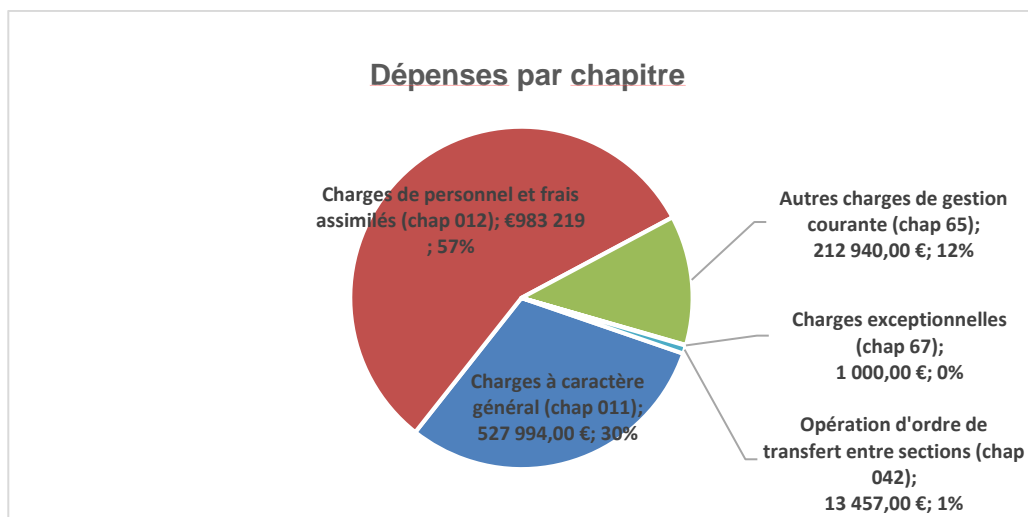
Les subventions et participations des partenaires liées à des projets ou des postes sont en augmentation en 2026:

- La subvention de la ville vient équilibrer le budget du CCAS et augmente en 2026 (excédent reporté compensé)
- Les contributions des autres partenaires sont estimées en hausse (+3,17%) par rapport au BP 2025.

Subventions inscrites au budget primitif	BP 2020	BP 2021	BP 2022	BP 2023	BP 2024	BP 2025	BP2026
Ville de Givors	360 000 €	400 000 €	600 000 €	863 000 €	1 118 000 €	1 112 000 €	1 312 358 €
Etat -PRE	90 000 €	90 000 €	90 000 €	80 000 €	103 000 €	100 000 €	103 000 €
ARS-- poste de coordonnateur CLS-CLSM			25 000 €				
CAF - poste de coopérateur CTG			6 000 €				
ANCT- Santé				5 000 €	14 000 €	12 000 €	11 000 €
MILDECA						20 000 €	18 000 €
Etat - ISC					24 500,25 €	15 500 €	24 500 €
Ville Grigny - ISC					4 083,75 €	5 445 €	5 445 €
Caf -ISC						9 000 €	9 000 €
Ville Grigny - CLSM				4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €
ARHM - CLSM				4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €
ARS- Santé- ESE						10 000 €	10 000 €
ARS- Santé- Médiateur santé						35 000 €	35 000 €
Mutualp						2 000 €	2 000 €
CPTS						2 000 €	2 000 €
CARSAT- voyage séniors					2 000 €	2 000 €	0 €
Total Subventions	450 000 €	490 000 €	721 000 €	956 000 €	1 273 584 €	1 332 945 €	1 540 303 €



Dépenses de Fonctionnement

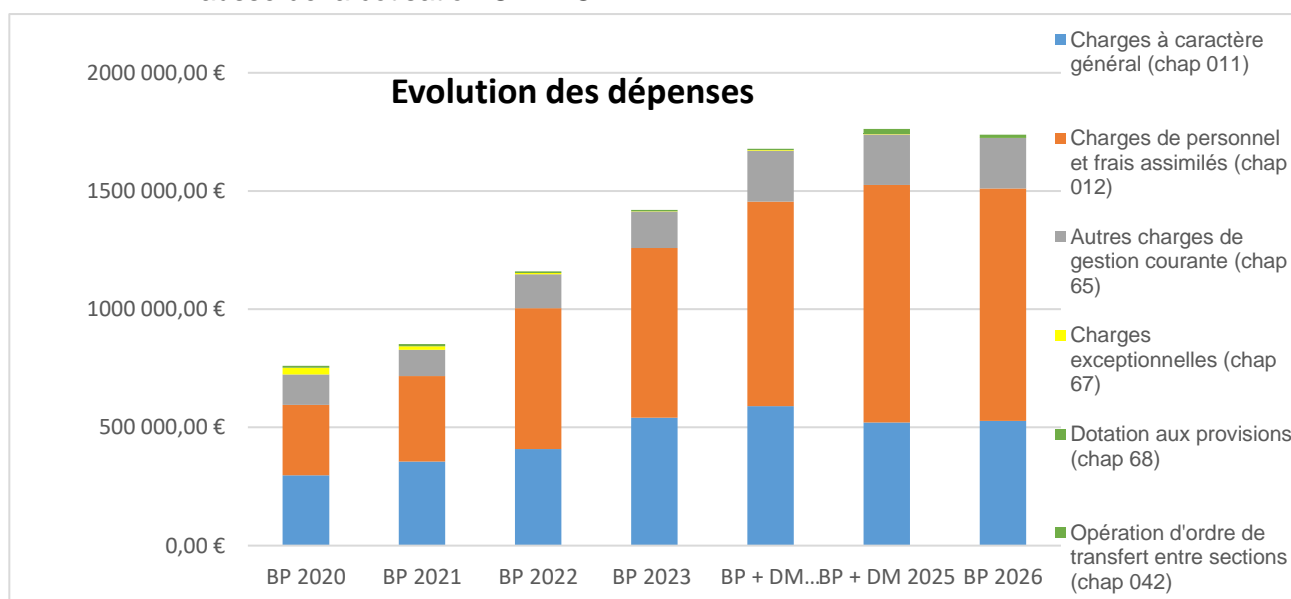


Avec un montant de 983 219€, les charges de personnel représentent 57,3% des dépenses réelles de fonctionnement et sont en diminution de 2,23% par rapport au BP 2025. Cette diminution est principalement due à :

- Un transfert des remplacements des agents de restauration et portage de repas au chapitre 011 (association Icare)

Tout en intégrant:

- L'effet glissement vieillesse technicité (avancements d'échelon, grade, promotion interne...)
- Une augmentation des cotisations employeurs (CNRACL, assurance...)
- Une amélioration des avantages sociaux des agents (hausse participation employeur sur prévoyance et mutuelle)
- Hausse de la cotisation CNRACL



Recettes d'Investissement

RECETTES							
CHAPITRES	BP 2020	BP 2021	BP 2022	BP 2023	BP 2024	BP 2025	BP2026
Dotations, Fonds divers et réserves (chap 10)	6 500,00 €	6 575,52 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	54,00 €	4 300,00 €
Subventions d'investissement reçues (chap 13)				80 000,00 €		0,00 €	0,00 €
Produits des cessions (chap 024)				4 500,00 €		0,00 €	0,00 €
Autres immobilisations financières (chap 27)						3 000,00 €	3 000,00 €
TOTAL DES RECETTES REELLES d'INVESTISSEMENT	6 500,00 €	6 575,52 €	0,00 €	84 500,00 €	0,00 €	3 054,00 €	7 300,00 €
Virements de la section de fonctionnement (chap 21)	25 195,73 €	8 473,00 €	0,00 €				
Opérations d'ordre de transfert entre sections (chap 040)	8 165,89 €	8 944,00 €	5 800,00 €	5 721,00 €	6 000,00 €	18 000,00 €	13 457,00 €
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	33 361,62 €	17 417,00 €	5 800,00 €	5 721,00 €	6 000,00 €	18 000,00 €	13 457,00 €
Résultat reporté Investissement (001)	22 816,38 €	31 007,48 €	46 497,90 €	52 645,27 €	142 531,94 €	69 096,00 €	
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	62 678,00 €	55 000,00 €	52 297,90 €	142 866,27 €	148 531,94 €	90 150,00 €	20 757,00 €

Sont prévues en recettes d'investissement 2026 : le FCTVA, les remboursements de caution dans le cadre des aides facultatives, l'amortissement, pour un total de 20 757€.

La baisse significative en 2026 est due à la non inscription du résultat reporté de l'année 2025.

Dépenses d'Investissement

DEPENSES							
CHAPITRES	BP 2020	BP 2021	BP 2022	BP 2023	BP 2024	BP 2025	BP2026
Immobilisations incorporelles (chap 20)					6 000,00 €	6 456,38 €	
Subventions d'équipement versées (chap 204)				50 000,00 €			
Immobilisations corporelles (chap 21)	60 700,00 €	53 000,00 €	20 000,00 €	92 866,27 €	82 897,02 €	65 000,00 €	11 457,00 €
Dépenses imprévues (chap 020)	1 000,00 €	2 000,00 €	32 297,90 €				
Autres immobilisations financières (chap 27)						3 000,00 €	3 000,00 €
Restes à réaliser					59 634,92 €	693,62 €	
TOTAL DES DEPENSES REELLES d'INVESTISSEMENT	61 700,00 €	55 000,00 €	52 297,90 €	142 866,27 €	148 531,94 €	75 150,00 €	14 457,00 €
Amortissements (Chap 040)						15 000,00 €	6 000,00 €
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	15 000,00 €	6 000,00 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	61 700,00 €	55 000,00 €	52 297,90 €	142 866,27 €	148 531,94 €	90 150,00 €	20 457,00 €

Dans les prévisions de dépenses 2026, sont intégrés :

- 1 000 € pour renouveler le parc informatique selon les besoins
- 1 000 € pour fournir du mobilier adapté aux agents et adapter les postes selon les besoins
- 9 457 € pour le remplacement de matériel défaillant (lave-vaisselle, etc...)
- 3 000€ pour le paiement de cautions dans le cadre des aides facultatives.

Monsieur le Maire souligne que les services du CCAS ont bien répondu à la demande de recherche de financements extérieurs.

Madame Sylvestre interroge sur le projet d'ouverture du service de repas à domicile au dimanche sur l'aspect de l'organisation des tournées. Différentes solutions sont étudiées.

Madame Sylvestre estime que les assiettes utilisées au restaurant sénior sont trop lourdes. Il lui est indiqué que l'agent de service n'en a pas fait état et qu'un retour à des assiettes en matière plastique bien que plus légères, n'est pas souhaité.

✓ *Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (15 voix).*

2/ SUBVENTION 2026 AU POINT ACCUEIL ECOUTE JEUNES CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS AVEC L'ASSOCIATION ADDICTIONS FRANCE.

Madame Meridji présente la délibération.

✓ *Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (15 voix).*

3/ SUBVENTION 2026 - ANIMATION DU TIERS-LIEU DE SANTÉ DE GIVORS CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS AVEC L'ASSOCIATION SOLSTISSE

Madame Meridji présente la délibération.

Madame Sylvestre indique qu'il faudrait un porte-manteau dans les toilettes du TLS.

Madame Jannot demande le détail du collectif de 7 professionnels médico-sociaux qui composent l'association Solstisse. Madame Meridji précise les métiers et indique que certains exercent au sein de la MSP, ce qui est positif pour un travail en proximité avec le TLS et pour être au plus près des besoins des Givordins.

Sur l'interrogation de nouvelles demandes de médecins à la MSP, il est fait état qu'à l'ouverture de la MSP, il y avait 4 médecins généralistes, pour 6 aujourd'hui.

Madame Allali informe de l'arrivée d'un nouveau médecin au 1^{er} avril 2026, sans patientèle (et en cours de formation en mésothérapie). Ceci est mis au regard du prochain départ à la retraite d'un médecin sur Givors.

En cas de demandes de médecin traitant de la part d'habitants, il est rappelé que la CPTS est à contacter sur ce sujet.

Monsieur le président et Madame Allali indiquent aussi différents projets avec l'hôpital de Givors, avec qui un travail en partenariat est établi pour développer les liens entre santé de ville et santé hospitalière : association de médecins retraités et jeunes médecins pour faire des consultations, développement de consultations de spécialistes, ...

Il est relevé un déficit d'utilisation du scanner à l'hôpital de Givors et un besoin de communication sur l'hôpital et les services disponibles (et comment les solliciter). Un projet d'acquisition d'un IRM est aussi en cours.

Monsieur le Président précise que le rattachement de l'hôpital de Givors aux HCL est positif : même si l'hôpital de Givors est encore déficitaire, le soutien des HCL permet un arrimage solide et des solutions partagées (par exemple pour les urgences).

Concernant la présidence du Conseil de surveillance, le mandat est corrélé dans sa temporalité avec les mandats municipaux.

✓ *Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (15 voix).*

4/ SUBVENTION 2026 - CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS AVEC L'ASSOCIATION HESTIA AIDE ET SOINS

Mme Batut et M.Pellat sortent de la salle et ne prennent pas part au vote.
Madame Meridji présente la délibération.

✓ *Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (13 voix).*

Mme Batut et M.Pellat réintègrent la salle.

5/ ADHESION A L'ASSOCIATION METROPOLE AIDANTE- ANNEE 2026

Madame Meridji présente la délibération.
Les permanences de « Métropole aidante » sur Givors sont mensuelles et se tiennent au TLS.

✓ *Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (15 voix).*

6/ RENOUVELLEMENT DU DISPOSITIF P.R.E. POUR 2026

Madame Batut présente la délibération.

Il est demandé si le PRE est commun avec Grigny sur Rhône. Les deux communes ont des PRE distincts.

✓ *Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (15 voix).*

7/ RENOUELEMENT ADHESION ANISCG

Madame Batut présente la délibération.

Monsieur le Président précise que l'agent ISC est très impliquée et souligne la nécessité de ce poste, car un travailleur social et un policier n'ont pas la même approche et le même accompagnement.

Monsieur le Président indique qu'il est recherché l'intégration de la Métropole dans les financeurs.

✓ *Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (15 voix).*

8/ RENOUELEMENT D'ADHESION A L'UDCCAS POUR L'ANNÉE 2026

Madame Batut présente la délibération.

✓ *Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (15 voix).*

9/ RENOUELEMENT D'ADHESION A L'UNCCAS POUR L'ANNÉE 2026

Madame Batut présente la délibération.

✓ *Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (15 voix).*

10/ ACTIVITES SENIOR DU 2EME TRIMESTRE 2026

Madame Batut présente la délibération.

✓ *Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (15 voix).*

11/ SEJOUR SENIOR 2026 : PARTENARIATS AVEC L'ANCV ET BELLAMBRA ET
CONDITIONS D'INSCRIPTION

Madame Batut présente la délibération.

✓ *Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (15 voix).*

Madame la Vice-présidente présente les décisions prises par le Président en vertu des délégations données par le Conseil d'Administration.

Concernant les aides facultatives, Madame la Vice-présidente présente une synthèse des montants accordés depuis 2023:

	Aides alimentaires	Aides financières	Total
2023	11 020,00 €	6 885,72 €	17 905,72 €
2024	7 600,00 €	12 806,95 €	20 406,95 €
2025	9 120,00 €	15 539,75 €	24 659,75 €

dont celles dédiées à des expertises médicales:

- 2023: 3 aides pour expertise médicale pour un montant total de 420€
- 2024: 3 aides pour expertise médicale pour un montant total de 548.88€
- 2025: 7 aides pour expertise médicale pour un montant total de 1 232.94€

Il est constaté une augmentation des aides accordées pour les expertises médicales depuis trois ans, et demandé une comparaison avec d'autres CCAS.

Il est aussi demandé d'étudier les secteurs d'habitation pour les aides liées à l'énergie, pour analyser s'il y a une corrélation avec l'état du bâtiment (certains sont réputés énergivores : Croizat, Yves, Farge...)

Monsieur le Président remercie les membres du Conseil d'administration pour leur participation et leur engagement tout au long de ce mandat et lève la séance à 19h45.

Le président,

Mohamed BOUDJELLABA

La secrétaire de séance

Bérengère MONNET